



CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE :

Natway Skincare – rue Prat Kério 56520 Guidel,
Entreprise représentée par Mireille Pichard

Et Guidel Rando – 11 Kerdudal 56520 Guidel
Association représentée par Jean Perrin

OBJET :

Il a été convenu ce qui suit pour l'année 2024 en cours :

ENGAGEMENTS :

L'entreprise s'engage à :

- Appliquer une remise de 15 % sur l'ensemble de ses produits. Offre valable avec le code Rando24, non cumulable avec des promotions existantes.
- Offrir un bon d'achat de 10€ tous les 200€ d'achats.
- Faire la promotion des manifestations organisées par Guidel Rando (affiches, flyers, ...)

Les adhérents peuvent consulter le site natway.fr ou contacter Mireille Pichard au 06 45 82 85 41.

Guidel Rando s'engage à :

- Promouvoir l'entreprise et la convention auprès des adhérents de Guidel Rando.
- Insérer le logo de l'entreprise sur son site guidelrando.fr, rubrique « Partenaires ».
- Diffuser par mail les différentes animations et promotions organisées par l'entreprise.

DUREE DE LA CONVENTION :

La présente convention prend effet à la date de signature des 2 parties et est valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Un entretien sera fixé courant décembre afin de faire un bilan de l'année passée et de décider de la reconduction de la convention.

SIGNATURES :

Fait à Guidel, le 27/04/2024

Pour Natway Skincare

